

SÉANCE DU 04 JUILLET 2023

Décisions municipales		
Nombre de Conseillers :	Votes :	Numéro :
En exercice : 33 Présents : 26 Absents : 0 Procurations : 7	Pour : Contre : Abstentions :	12-1

L'an deux mille vingt-trois, le quatre juillet à 19 h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Frédérique THIENNOT.

Date de la convocation : 28 juin 2023

Présents : Frédérique THIENNOT - Alain ROCHET - Michelle BARDOU - Fabrice BOCAHUT - Cécile POUHELON - Eric PUJADE - Pauline QUINTANILHA - Jean-Luc LUPIERI - Gérard BORDIER - Françoise PANCALDI - Martine-GUILLAUME - Patrice SANGARNE - Henri UNINSKI - Véronique PORTET - Michel RAULET - Sandrine AUDIBERT - Alain DAL PONTE - Annabelle CUMENGES - Gilles BICHEYRE - Audrey ABADIE - Jean-Christophe CID - Anne LEBEAU - Clarisse CHABAL VIGNOLES - Françoise LAGREU CORBALAN - Xavier MALBREIL - Daniel MEMAIN.

Procurations : Maryline DOUSSAT-VITAL à Michelle BARDOU - Xavier FAURE à Jean-Christophe CID - Michèle DUPUY à Martine GUILLAUME - André TRIGANO à Anne LEBEAU - Gérard LEGRAND à Françoise LAGREU CORBALAN - Jean GUICHOU à Clarisse CHABAL VIGNOLES - Michèle GOULIER à Daniel MEMAIN.

Secrétaire de séance : Henri UNINSKI.

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame le Maire propose au conseil de bien vouloir prendre acte des décisions municipales suivantes :

23-044	Demande de subvention - Fonds Vert – Pôle Enseignement Artistique – Remplacement de la production de chaleur - Actualisation montant de l'opération
23-045	Demandes de subventions – Etude de faisabilité et de programmation en faveur de la requalification du quartier de la Gloriette (QPV) à Pamiers
23-046	Acte constitutif – Régie de recettes – Service Culture régie n° 064
23-047	Décision d'attribution – Marché de services de transport pour les sorties scolaires et extrascolaires
23-048	Décision d'attribution – Marché d'étude de faisabilité pour la requalification du quartier de la Gloriette (QPV – NPNRU – ACV)
23-049	Acte constitutif – Régie de recettes – Pôle Tranquillité publique n° 73
23-050	Action en justice – Ville de Pamiers c/ Madame AYAD Radia
23-051	Action en justice – Ville de Pamiers c/ Madame AYAD Radia
23-052	Provision 2023 – Créances douteuses
23-053	Emprunt 2023 – Souscription d'un emprunt auprès de la caisse d'épargne

Le Conseil Municipal,

Article unique : Prend acte des décisions municipales ci-dessus.

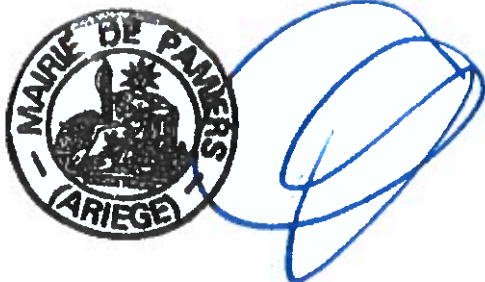
Fait en l'hôtel de ville, le six juillet deux mille vingt-trois

Pour extrait conforme,

PAMIERS, le 06 juillet 2023

Le Maire,
Frédérique THIENNOT

Le secrétaire de séance,
Henri UNINSKI



Le Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte le
après transmission en Préfecture le
après publication le 12/07/2023
ou après notification le

Accusé de réception en préfecture
009-210902250-20230704-23_16388-DE
Date de télétransmission : 12/07/2023
Date de réception préfecture : 12/07/2023